



Inscriptions Franch'traque 2020

Chers animés, chers parents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer le retour d'une grande chasse à l'homme. Celle-ci sera organisée sur tout le week-end du 11 au 12 avril prochain. Anciennement appelée la « Franchimontoise » ou encore « la Traque de Franchimont » le concept revoit le jour sous le nom de « Franch'traque ». Cette année, contrairement aux autres éditions, il y aura uniquement deux unités participantes, Theux et Juslenville, dans le but de relancer tout doucement le concept.

La Franch'traque en bref

L'événement est une chasse à l'homme organisée entre les unités participantes sur une période de deux jours. Le principe est assez simple. Les animés d'une même unité (pas d'équipe mixte) forment des équipes de deux à quatre personnes, ils seront les chassés. Tout au long du week-end, ils devront parcourir en marchant ou en courant les chemins de notre magnifique campagne wallonne pour atteindre les points de l'itinéraire de l'événement dans le timing imposé. En plus de cela, ils seront poursuivis par des équipes de chasseurs formées par les animateurs des unités participantes. Les chasseurs peuvent donc pénaliser les chassés en touchant un membre de l'équipe, ce qui inflige une pénalité d'un point à cette dernière. Le but pour les chassés est donc simplement de terminer l'itinéraire de la journée en respectant le timing imposé ainsi qu'en minimisant le nombre de pénalités reçues. Pour des informations plus précises, nous vous invitons à prendre connaissance de l'itinéraire, du planning et du règlement de l'événement joints à ce document.

Informations pratiques

- Le départ de la chasse se fera le 11 avril à 8h30 à l'adresse suivante : *Parking 1 Reinhardstein, 4950 Waimès*. **Nous demandons aux équipes de se présenter au minimum une heure avant le départ**, donc aux alentours de 7h30 pour des raisons d'organisation.
- L'événement prendra fin le 12 avril à 17h sur le parking du château de Franchimont.
- Le prix par participant s'élève à 25 euros. Il est demandé d'effectuer un virement groupé par équipe avec le montant pour toute l'équipe (25€ x le nombre de participants dans l'équipe). Sans oublier, de mettre **le nom de l'équipe** ainsi que **le nom de l'unité concernée** en communication. **Le paiement est à effectuer sur le compte suivant BE84068908573159 avant le 21 mars 2020**.
- Le talon d'inscription de l'équipe ainsi que le règlement signé par le membre responsable de l'équipe sont à remettre à un de vos chefs **avant le samedi 7 mars**. (Attention, l'inscription de l'équipe sera validée uniquement si le paiement est effectué dans les temps).

- Le prix comprend le logement pour la nuit, le souper du samedi soir ainsi que déjeuner et le diner du dimanche. **Les participants doivent donc prévoir un diner froid dans leur sac pour le samedi midi.** De plus, un t-shirt souvenir sera remis à chaque participant.
- Pour ce qui est du matériel à emporter, chaque participant devra disposer de deux sacs. Un petit sac avec le diner du samedi, une éventuelle collation et de l'eau en suffisance.
- De plus, on demande à chaque participant de préparer un gros sac avec tout le nécessaire pour dormir ainsi qu'un matelas pneumatique, un sac de couchage et un oreiller. Il est aussi demandé de mettre dans ce sac une gamelle et des couverts pour le repas du samedi soir.

Si des questions persistent, n'hésitez pas à contacter un de vos chefs pour obtenir plus d'informations.

Bien à vous,

L'équipe organisatrice.

Talon à compléter : (À remettre à vos chefs **avant le samedi 7 mars 2020** avec le règlement de la chasse signé par le membre responsable)

Nom de l'équipe : _____

Unité : _____

Entourer la section : Scouts – Guides - Scoutes

	NOM	Prénom	Année de naissance	Taille de t-shirt
Membre n°1				
Membre n°2				
Membre n°3				
Membre n°4				

Numéro de téléphone du membre responsable : _____

(Le membre responsable est le participant de l'équipe que l'organisation contactera en cas d'urgence. Il devra donc être équipé de son téléphone chargé et fonctionnel tout au long de la chasse. C'est aussi lui qui sera chargé de signer le règlement de la chasse pour l'équipe).

***Rappel :** Une équipe doit comporter au minimum deux membres et au maximum quatre.

